

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration du 30 novembre 2016

Point 1

Délibération n°2016-25 portant approbation de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 30 novembre 2016.

Le quorum étant atteint ;

Le Conseil d'administration ;

Vu le Code de l'environnement ;

Délibère :

Article 1 : Le conseil d'administration se prononce sur l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 30 novembre 2016 selon la disposition suivante :

- Approbation
- Approbation avec les modifications suivantes :
- Rejet aux motifs suivants :

Article 2 :

Le directeur par intérim de l'agence des aires marines protégées est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'agence.

Le Président du Conseil d'administration

Paul GIACOBBI

Le Directeur par intérim

Loïc LAISNE

Le Commissaire du gouvernement

Christian BARTHOD

Personne à contacter :	Marie-Odile Patin marie-odile.patin@aires-marines.fr
Date :	26/10/2016
Objet :	Conseil d'administration du 30 novembre 2016 Point N° 1 Approbation de l'ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès verbal du CA du 6 juillet
3. Approbation du budget rectificatif n°2 2016
4. Audit CGEDD sur l'Agence des aires marines protégées
5. Délégation au Conseil de Gestion du parc naturel marin Corse
6. Présentation du complément Natura 2000 du plan de gestion du PNM estuaires picards et mer d'Opale
7. Présentation du projet de note de la DEB concernant la procédure d'avis conforme dans les parcs naturels marins
8. Information sur la majoration pour cherté de la vie agents contractuels en outre-mer.
A confirmer
9. Information sur la prime spéciale des IAE
10. Point d'information sur la création du Parc naturel marin de Martinique
11. Point d'actualité sur la création de l'AFB
12. Questions diverses